

Conditions

- Une intervention de maximum € 40 par an pour l'affiliation à un club sportif quel que soit l'âge.
- Pour tout sport à la séance, le remboursement s'effectue pour autant qu'il y ait un minimum de 10 séances sous accompagnement.
- Il doit s'agir de l'un des sports suivants: l'athlétisme, le badminton, le base-ball, le basket, le bowling, la danse (en ce compris le ballet), la plongée, le sport de combat, l'haltérophilie, le golf, la gymnastique, le handball, le hockey, la balle-pelote, le canoë, le kayak, le jeu de quilles, l'escalade, le 'korfball', le vélo tout-terrain, la marche d'orientation, l'équitation, la pétanque, l'aviron, le rugby, le patinage, l'escrime, le ski, le squash, le tennis, le tennis de table, le triathlon, le football, le volley, la marche, le cyclisme, le yoga, la natation (ainsi que les bébés nageurs), le tir à l'arc, le tir à la carabine, le kin-ball, les sports pour moins valides et de façon plus générale, les sports olympiques et ceux reconnus par le C.I.O.
- Il doit s'agir d'une affiliation auprès d'un centre de fitness reconnu par une des fédérations officielles (abonnement de minimum 10 séances); ou auprès d'une organisation reconnue en matière d'organisation de programmes d'initiation au jogging ou d'initiation à la course.

A compléter par l'organisation

Nom de l'organisation :

Adresse de l'organisation :

.....

Nom du responsable :

Nom du participant :

Affiliation club sportif

ou

Abonnement 10 séances (avec accompagnement)

Montant payé : EUR Date de paiement :

					2					0		
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

Période de :

					2					0		
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

 à

					2					0		
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

Nom de la discipline :

Date :

					2					0		
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

Cachet et signature de l'organisation :

Veuillez apposer une vignette de Symbio